

Paris, le 4 novembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE N°125

“Lecornu doit légaliser le cannabis”

Le gouvernement veut trouver de nouvelles recettes et réduire des dépenses inutiles : la régulation du marché du cannabis pour doper le budget

Le Gouvernement Lecornu doit légaliser le cannabis. S’il veut diminuer les dépenses et augmenter les recettes, il peut décider d’économiser 2 Milliards d’euros en renonçant à une politique de répression inefficace, et, de surcroît, récupérer plusieurs milliards d’euros de recettes en régulant l’accès au cannabis comme on le fait avec le tabac ou l’alcool...

Stop l’hypocrisie ! Vive la rupture !

En associant Mme Marie Pierre Vedrenne, Ministre déléguée auprès du ministre de l’Intérieur - qui le 25 septembre dans un message sur X commentait les évolutions observées en Allemagne et regrettait qu’en France il y ai *“peu de véritable débat d’ampleur sur la dépénalisation ou la légalisation du cannabis !”*- et M. Roland Lescure, Ministre de l’Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique qui à



plusieurs reprises s’est déclaré publiquement pour *“une légalisation encadrée du cannabis”* sur le modèle de la Province du Québec, ce gouvernement **ne peut pas être de “rupture”** s’il continue à appliquer une politique en échec.



POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>

La France s'obstine à mener la politique antidrogue la plus répressive d'Europe — et pourtant, elle reste la championne continentale de la consommation de cannabis. Ce paradoxe n'est pas une fatalité : c'est le symptôme d'une hypocrisie d'État, d'un déni scientifique et d'un aveuglement politique.

Car derrière les grands discours moralisateurs, le constat est limpide : **plus la répression s'intensifie, plus la consommation se banalise, et plus le marché noir prospère**. Selon la Cour des comptes (2022), la "guerre à la drogue" coûte chaque année plus de **600 millions d'euros** aux contribuables français pour un résultat nul sur les niveaux de la consommation et du trafic pour satisfaire cette demande. Pendant ce temps, les consommateurs — souvent jeunes, précaires, racisés — continuent d'être criminalisés pour des pratiques normalisées dans la plupart des pays démocratiques.

Un joint pour boucher le trou de la sécu

La France persiste à ignorer les données accumulées depuis plusieurs décennies par la recherche internationale : les **cannabinoïdes** (THC, CBD, CBG, etc.) possèdent des **propriétés médicales et thérapeutiques** reconnues par l'OMS (2018) et l'Inserm (2021). Entre autres, le cannabis soulage la douleur et aide à la réduction des consommations d'opioïdes, diminue l'anxiété, ouvre l'appétit et diminue les effets nauséux liés aux traitements anti-cancer, et plus généralement améliore la qualité de vie de milliers de patients atteints de maladies chroniques ou sans traitement connu. Désormais, le Cannabis et les cannabinoïdes ont un intérêt pharmacologique évalué et reconnu : c'est une plante aux usages multiples que la science, partout ailleurs, réintègre dans le champ de la santé publique.

Du cannabis, du chanvre, de la Marie Jeanne pour tout, partout, pour tous et pour toutes.

Mais l'hypocrisie française ne s'arrête pas là. On interdit le THC [tout en envisageant de taxer le CBD et la Vape sur la même accise que le tabac](#) ; En généralisant l'accès au cannabis thérapeutique, en tolérant l'autoproduction de cannabis, ce seraient sans aucun doute des millions d'euros que la Sécurité sociale pourrait économiser.

Bien que la France assume le leadership de la culture du chanvre à des fins industrielles, tout est fait pour paralyser le développement de la filière chanvricole. Pourtant, le chanvre est **un levier écologique majeur** : il pousse sans pesticides, régénère les sols, stocke le carbone, et fournit des matériaux durables pour l'isolation, le textile et la construction. Refuser le renforcement de la filière chanvricole, c'est **saboter la transition écologique** au nom de préjugés d'un autre temps.

Derrière cette rigidité se cache une vieille tradition : **le contrôle social par la morale**. Depuis des décennies, "la drogue" sert à désigner des boucs émissaires. Ce n'est pas la santé publique qui guide la politique, mais la peur, le stigmata, la punition. Pendant que d'autres pays régulent, investissent, évaluent, la France se replie sur un discours sécuritaire et punitif qui la coupe du réel.

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>

Il est temps d'inverser la logique : **réguler, ce n'est pas libéraliser — c'est civiliser.**

Légaliser le cannabis, c'est encadrer la production, garantir la qualité, financer la prévention, et réhabiliter les savoirs des usagers. C'est aussi un choix économique et écologique : la régulation du marché générerait **plusieurs milliards d'euros de recettes fiscales** et **des milliers d'emplois non délocalisables**, tout en coupant les revenus du crime organisé.

Le cannabis n'est pas une menace. C'est une ressource — médicale, écologique et sociale — que les responsables politiques ont trop longtemps refusé de reconnaître.

Il est temps que la France sorte du dogme "prohibitionniste" et entre dans le XXI^e siècle.

Au pays de Pascal et Descartes la légalisation du cannabis serait le début de la raison.

1925 - 2025 : STOP, cent ans de prohibition du cannabis !

Pour le collectif Cannabis Sans Frontières :

Farid GHEHIOUECHE - 07 51 35 02 34

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <contact@cannabissansfrontieres.org> ; <http://cannabissansfrontieres.org>